

Le budget 2011 de la CCESE

Fiscalité intercommunale :

Stabilité des taux pour :

- ⇒ La cotisation financière des entreprises (anciennement TP) : 29,38%
- ⇒ Taxe Habitation : 9,58%
- ⇒ Foncier Bâti : 1,93%
- ⇒ Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères : 11,96 % pour Etampes

Baisse de la taxe du foncier non-bâti :

5,98% en 2010 – 2,16% en 2011

Conformément aux engagements, le taux lié à la taxe additionnelle créée en 2010 à été ramené à 0.

Le budget 2011 de la CCESE

Section de fonctionnement :

**24M€ pour des services accrus
aux familles**

- ⇒ Mise en place d'un service itinérant de Relais Assistantes Maternelles.
- ⇒ Reprise au 31 mars des Haltes-garderies gérée par la CAF de l'Essonne...
- ⇒ Activités et personnels de la nouvelle Maison de la Petite Enfance et de la structure multi accueil ...

En projet – en cours :

- ⇒ Poursuite de l'action du Conseil Scientifique et Culturel pour la réalisation du musée intercommunal.
- ⇒ Création d'un CISPD
- ⇒ Mise en place d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- ⇒ Création d'un site internet
- ⇒ Elargissement de la zone d'intervention du PAD...
- ⇒ Extension de l'accueil périscolaire

Le budget 2011 de la CCESE

9,8 M€ d'investissement

400 000 € : Aides communautaires

545 000 € : Etudes du désenclavement du Parc SudEssor, vidéo protection, schéma de développement numérique, hôtel d'activités, signalétique économique et touristique, programmation du futur musée intercommunal, programmation du futur gymnase

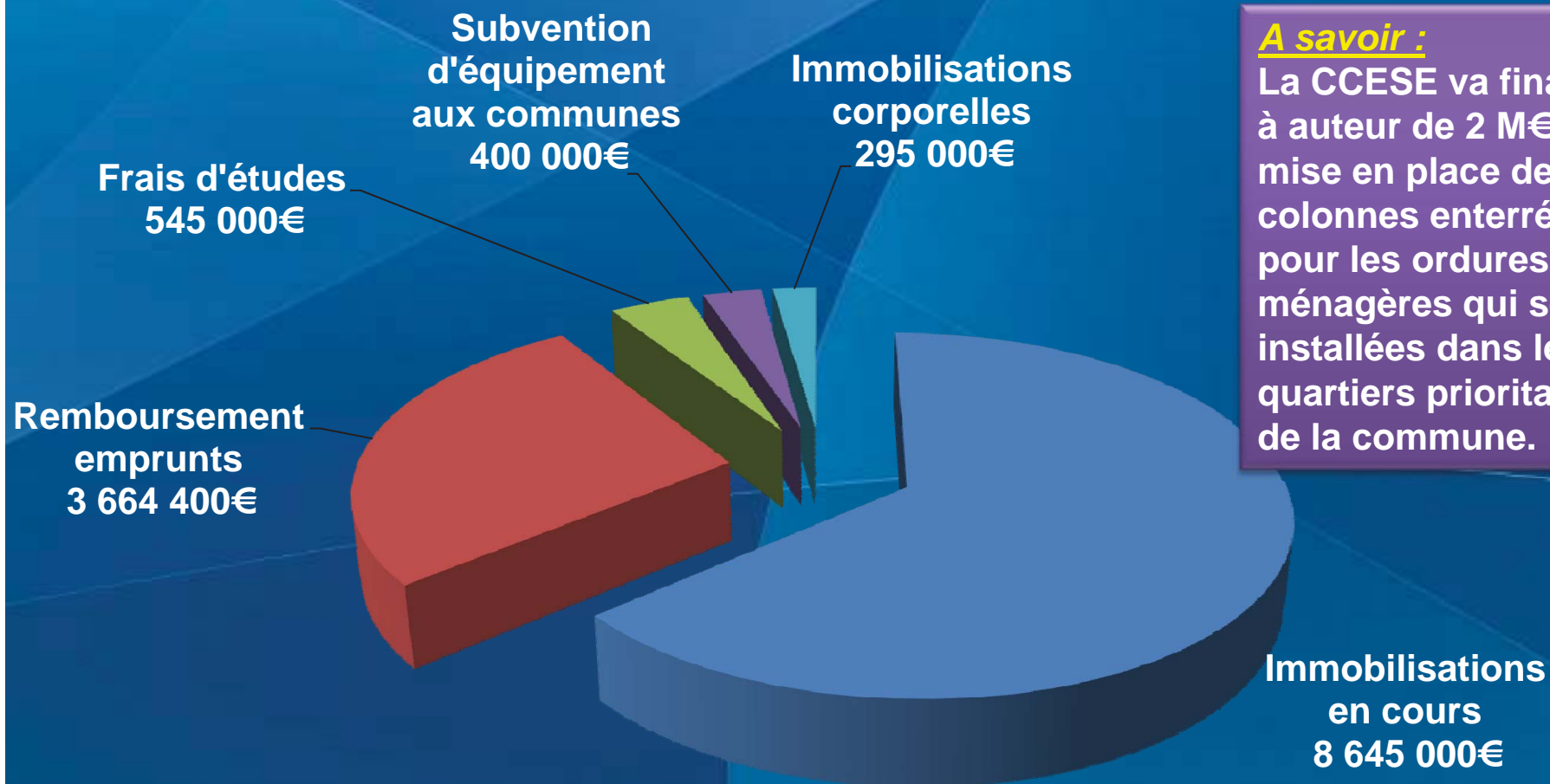
295 000 € : Acquisition d'œuvres d'art, de matériel pour la Maison de la Petite Enfance, acquisition de matériel pour le fonctionnement des services.

8 645 000 € : - Travaux dans les bâtiments (Réhabilitation du centre de loisirs Valnay, construction de la Maison de la Petite Enfance sur le plateau des hauts vallons, aire d'accueil des gens du voyage, entretien des bâtiments communautaires)

- Travaux de voirie (aménagement de voiries parc SudEssor avec la prolongation des rues de la Butte Cordière et Coulombel, réhabilitation de voiries et réseaux, participation aux travaux de la RD 207.

Le budget 2011 de la CCESE

Répartition de la section investissement



A savoir :

La CCESE va financer à auteur de 2 M€ la mise en place de colonnes enterrées pour les ordures ménagères qui seront installées dans les quartiers prioritaires de la commune.